

LUNDI 28 NOVEMBRE 2022

Un schéma départemental pour remettre les Espaces naturels sensibles sur le chemin des Deux-Sévriens et au carrefour des enjeux de territoire

Les Espaces naturels sensibles (ENS) se situent au cœur de nombreux enjeux de territoire : agricole, touristique, géodiversité et biodiversité, préservation de la ressource en eau, éducation à l'environnement. Enjeux désormais intégrés dans le Schéma départemental des espaces naturels sensibles 2022-2032 présenté ce lundi 28 novembre 2022, à Niort, lors de la séance publique du Conseil départemental des Deux-Sèvres. "Au-delà de la préservation de la nature, la classification ENS des sites doit inclure la **valorisation du patrimoine naturel et paysager, la préservation de la ressource en eau, l'attractivité pour les usagers et les touristes**", déclare Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Et Séverine Vachon, vice-présidente en charge du développement durable, des PNR et des ENS, de compléter : "Ce nouveau schéma des ENS a été conçu en cohérence avec les nouveaux schémas départementaux tourisme et randonnées car **les ENS doivent être des lieux d'itinérance, de visites et de vie**. Les découvrir est le préalable indispensable pour apprivoiser cette nature sensible et apprendre à la préserver. Nous souhaitons les valoriser pour les rapprocher du grand public et de la jeunesse".

La synergie entre les trois schémas suscités facilitera notamment la restructuration de l'offre de randonnées, le développement de l'agritourisme, la mise en place d'animations pour le grand public et les collégiens, etc.

Ce schéma a également été conçu en collaboration avec les acteurs de terrains et les professionnels du secteur pour mieux correspondre aux attentes des territoires et de nos publics.

Afin de piloter au plus juste cette nouvelle politique, les ENS ont été structurés en **3 catégories** :

- catégorie 1 pour les ENS emblématiques, d'intérêt supra-départemental. Elles présentent les plus forts enjeux en termes de patrimoine naturel, eau et attractivité. Le lac du Cébron appartient à cette catégorie ;

- catégorie 2 pour les ENS remarquables, d'intérêt départemental. Sont classés dans cette catégorie : la Vallée du Pressoir, le Marais de Saint-Georges-de-Rex et d'Amuré, la Grimaudière-Iffcam, la Carrière de Ricou, le Clos de l'oncle Georges, l'étang de Beaurepaire, la Corbelière de Moulins, la passerelle d'Auzay, la forêt du Grand Bousseau, la Carrière de Cinq-Coux, la Carrière de Mollets, la Marbrière d'Ardin, les Communaux de l'Hopiteau, la Cotebelet et le Marais de la Garette ;
- catégorie 3 pour les ENS intimes, d'intérêt local. Sont classés dans cette catégorie : les Vallées sèches d'Availles-Thouarsais, le Marais de Clussais-la-Pommeraiie, les prairies de Lezay, les marais et coteaux de Hanc, la Carrière de la Pagerie, les Chaumes pelées, les Doutes de Sanzay, les Eboulis de Massais, le Bois de la Garenne, les Coteaux et Prairies des Chateliers, les Coteaux des petits sablons, les Champs-pourris et la Pierre levée.

Selon la classification de ces ENS, le Département interviendra en tant que maître d'ouvrage, accompagnant technique et coordination d'actions ou soutien financier des partenaires pour la restauration des milieux naturels et des aménagements d'accueil du public. Concernant ce soutien financier, la collectivité met d'ores et déjà en place, dans le cadre de sa politique territoriale, un **Contrat ambition Deux-Sèvres "espaces naturels" de 600 000 euros** sur la période 2022-2028.

Memo

La loi du 18 juillet 1985 a confié aux Départements la compétence d'élaborer et mettre en œuvre une politique de protection et d'ouverture au public des ENS. Le territoire compte 29 sites classés ENS qui sont sous la responsabilité de 3 principaux opérateurs :

- Le Département, propriétaire et gestionnaire de 3 sites (le lac du Cébron, la Grimaudière - Iffcam et le bois du Grand Bousseau) ;
- Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, propriétaire et gestionnaire de 12 sites ;
- les collectivités (communes et EPCI), propriétaires de 18 sites.